

## **Motion de l'intersyndicale CFTC, CGT, FO et Solidaires à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques**

Les représentants des organisations syndicales sont ravis de pouvoir vous rencontrer à Bellegarde ce jour. Vous avez parfaitement choisi le lieu de votre visite dans notre département, puisqu'il s'agit du centre le plus sinistré, conséquence d'un sous effectif qui dure, voir qui a tendance à s'accroître d'année en année.

Nous reviendrons sur la situation du Centre des Finances Publiques de Bellegarde plus loin dans notre intervention.

Concernant les suppressions d'emplois, quel objectif final peut-on attendre pour la DGFIP alors que des créations d'emplois pour la sécurité, la justice et l'enseignement vont se faire dans une politique de stabilité globale des effectifs de l'Etat ? Une fois de plus, 2 500 suppressions d'emplois sont encore prévues pour l'année prochaine à la DGFIP. Où est la rupture avec la RGPP pour notre administration ? Dans quels services pensez-vous pouvoir supprimer des emplois ?

Le département de l'Ain est un département très rural. Nous comptons encore 17 trésoreries de proximité dont 6 en gestion conjointe. 9 ont déjà fermé au cours de ces 10 dernières années. Les représentants des personnels souhaiteraient connaître le sort qui sera réservé aux 17 « survivantes ». Dans ce cadre, concernant les missions « gestion publique », pour assurer une bonne stabilité budgétaire et la certification des comptes, il est impératif de conserver la gestion des collectivités locales dans le giron de la DGFIP.

D'autre part, notre département a aussi subi pour partie la fusion CDI-CDIF. Trois SIP sont concernés : Belley, Oyonnax et St Laurent sur Saône. Cette fusion est une véritable catastrophe, à tel point que plus personne ne sait s'il faut poursuivre le processus de fusion sous une autre manière, mais laquelle ? l'arrêter, ou faire marche arrière. Sur ce point aussi, les agents attendent des réponses claires.

Venons-en à la situation des résidences de l'est du département, et particulièrement la résidence de Bellegarde. Vous avez pu voir lors de votre visite que les services sont quelque peu dégarnis en personnel. L'est du département de l'Ain que l'on nomme Pays de Gex est magnifique, mais le coût de la vie est particulièrement élevé du fait de la proximité de la Suisse. De ce fait, les résidences de l'est du département ne sont pas ou peu demandées, et lorsque par hasard, un agent demande sa mutation, il repart l'année suivante. De plus, les postes ne sont pas pourvus à cause des recrutements qui ne sont pas à la hauteur des postes vacants. Le manque de personnel sur Bellegarde est préoccupant sur deux aspects principaux :

- les conditions de travail des agents.
- la perte de recettes fiscales tant pour l'Etat que pour les collectivités territoriales.

Il est urgent de trouver une solution pour inciter les collègues à demander cette résidence et pour s'installer dans la durée. Un système de prime à la vie chère doit être créé dans les plus brefs délais. Il devra être particulièrement incitatif pour tenir compte du coût de la vie. Avec pourquoi pas, en plus, une prime annuelle variant en fonction du nombre d'années passées sur ces résidences. Ce dispositif n'existe nulle part, il faut l'inventer. Nous vous demandons de porter ce message au niveau de la Fonction Publique.

Enfin, dans une période où la santé des agents est mise en cause par une dégradation incessante de leurs conditions de travail, nous déplorons l'absence de médecin de prévention depuis de trop nombreuses années dans notre département.

Nous attendons de votre part des réponses claires sur tous les sujets évoqués.

A Bellegarde le 21 Septembre 2012